

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de *la Gironde*

Registre

177 N° *18*

SIGNALEMENT.

Le sieur *Delrieu*
Germain Pierre Joseph Louis
nati d' *Aytrac*
demeurant à *Aytrac*
allant à *Marsac*
âgé de *17* ans, taille d'un mètre
68 centimètres
cheveux *chât foncé* front *moyen*
sourcils *chât.* yeux *chât ambrés*
nez *un peu fort.* bouche *petite*
barbe *chât clair* menton *roud*
visage *brun teint coloré*

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

Fait à *Aytrac*, le *29 mai* 187*7*.

Signature des Témoin

Signature du Porteur :

Delrieu Louis

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de la Gironde

Registre 1877 N° 20

SIGNALEMENT.

L. e. Louis Gazal, Fermier,
natif de Bayrols
demeurant à id
allant à Madrid
âgé de 18 ans, taille d'un mètre
60 centimètres
cheveux chât front découvert
sourcils id yeux bleus
nez moyen bouche moyenne
barbe ras menton ras
visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Aurillac, le 27 mai 1877.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Gazal Fermier



Nous soussigné, Debauge
Nicolas, Maire de la commune de
Cayrol, canton de St. Mamet Cantons
certifions que le sieur Gazat Fernand
cultivateur, domicilié au chef lieu
de la commune sus précitée a fait
et nous a manifesté ses intentions
d'aller en Espagne à Madrid et de la
de son épouse de Louise Jeanne
sa mère. Le dit sieur Gazat est de
bonne vie et mœurs.

En foi de quoi nous lui avons
délivré le présent certificat.

Cayrol, le vingt deuxième
mois d'août mil sept cent dix sept.

Le Maire,
Debauge
N. D.



Signature
Age de 18 ans
Taille de 1.60 cent.
cheveux châtain
sourcil &
un moyen
barbe "
nez rond
front découvert
yeux bleus
bouche moyenne
menton rond
teint coloré
particularité

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre *1871* N° *72*

SIGNALEMENT.

Le sieur *Delrieu Géraud*
Pierre Joseph Louis,
natif d' *Ytrae*
demeurant à *Ytrae*
allant à *Ytrae Madrid*
âgé de *19* ans, taille d'un mètre
68 centimètres
cheveux *châtains*. front *moyen*
sourcils *id* yeux *châtains*
nez *fort* bouche *moyenne*
barbe *chat* menton *roud*
visage *ovale* teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

Fait à *Aurillac* le *29* *juin* 187 *9*.

Signature des Témoin

Signature du Porteur :

Delrieu
33

POLICE GÉNÉRALE.

(P. É.)

Passé-Port
à l'Étranger,
valable pour un an.

DÉPARTEMENT
de *Cantal*

Registre *MM*
N° *11*

SIGNALEMENT.

Agé de *17 ans*
taille d'un mètre *68* centimètres
cheveux *chât. foncé*
front *large*
sourcils *châtins*
yeux *châtins*
nez *un peu fort*
bouche *petite*
barbe *chât. clair*
menton *roux*
visage *ovale*
teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS :

Signature du Porteur :
Delvieu Louis

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



Passé-Port à l'Étranger,

valable pour un an.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Nous Préfet du Cantal

requérons les Autorités civiles et militaires de la République Française, et prions les Autorités civiles et militaires des Etats amis ou alliés de la France, de laisser passer librement *M. Delvieu Louis Pierre Joseph Louis*, natif de *Aytrac (Cantal)* demeurant à *Aytrac (id)* allant à *Madrid (Espagne)* et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passé-Port est valable pendant *un an* pour sortir de France.

Fait à *Aurillac*, le *vingt trois mai* mil huit cent *soixante-dix sept*.

Le Préfet du Cantal
Le Secrétaire Général



48
1. 4. Mombroz

Prix du Passé-Port : DOUZE FRANCS, DÉCIMES COMPRIS.